

POLLINI'SÉNÉ MODE D'EMPLOI

- JE M'ENGAGE AUX CÔTÉS DE LA VILLE ! -

**Afin de faire face au déclin des pollinisateurs,
la Ville de Séné s'engage depuis 2024 :**

- en gérant les espaces verts communaux de façon à favoriser leur présence ;
- en créant des outils permettant aux habitants de mieux les connaître pour mieux les accueillir sur leurs terrains.

DEVENIR POLLINI'ACTEUR

**Que vous soyez un habitant, un syndicat de copropriétaires ou une entreprise,
vous pouvez participer à condition de disposer sur le territoire communal
d'un espace « semi-naturel » :**
un champ, un espace vert, un jardin, ou même une simple jardinière !

— JE SIGNE LA CHARTE, ET APRÈS ? —

- ✿ **Je m'engage à réaliser sur ma parcelle des actions concrètes parmi la liste d'actions proposées (conserver une zone refuge, créer une prairie fleurie...)**
- ✿ **Je rejoins la communauté des « Pollini'acteurs » de Séné et reçois par mail des propositions d'animations (sans obligation de participation) ;**
- ✿ **Je suis invité à réaliser l'auto-diagnostic de mon jardin grâce à l'application *Pollinis'actions* : <https://diagnostic.arthropologia.org/>**

✿ Je reçois une aide matérielle de la municipalité :



**PACK
Pollini'
Séné**

- Un mélange de graines de fleurs « végétal local » ;
- Un guide pratique « Préservons nos pollinisateurs » ;
- Une fiche technique « Semis et entretien » ;
- Un guide pour me permettre de différencier les abeilles des guêpes et des bourdons ;
- Un autocollant « Pollini'Séné » que je suis libre d'apposer sur mon portail, ma clôture, ma boîte-aux-lettres, voire même mon véhicule.

Le Pack Pollini'Séné est à retirer au secrétariat des services techniques
les après-midis (sauf le mercredi).